# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie originale. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués cidessous.

Coloured covers / Couverture de couleur		Coloured pages / Pages de couleur	
Covers damaged / Couverture endommagée		Pages damaged / Pages endommagées	
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
Cover title missing / Le titre de couverture manque		Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
Coloured maps /		Pages detached / Pages détachées	
Cartes géographiques en couleur	9	Showthrough / Transparence	
Coloured ink (i.e. other than blue or black Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou		Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents		Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
Only edition available / Seule édition disponible		Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une	
Tight binding may cause shadows or dist along interior margin / La reliure serrée p causer de l'ombre ou de la distorsion le la marge intérieure.	eut	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.	
Additional comments / F	Pagination irrégulière.		

# BESLAICE TO B

#### DES MELANGES RELIGIEUX.

Vol. 1. MONTRÉAL, 13 FÉVRIER 1842.

No 7:

## QUESTION DES ÉCOLES DE NEW-YORK.

Nous empruntons au Freeman's Journal de New-York Particle suivant:

L'agitation relative à la question des écoles publiques de cette ville a attiré l'attention non seulement de tous les Etats de l'Union, mais encore celle de la presse libérale et des hommes éclairés de l'Europe. M. O'Connell, dans une assemblée de l'association nationale pour le rappel, a annoncé qu'il avait l'intention de transmettre une adresse de félicitations aux catholiques de New-York, à l'occasion du triomphe éclatant qu'ils ont remporté dans la cause des principes libéraux par leur résistance au monopole des écoles. D'un autre côté, le London Times, l'organe des bigots tories de l'Angleterre et complaisant auxiliaire de la société des écoles publiques de cette ville, répète la calomnie venimouse déjà proférée contre le très-révérend évêque Hughes, par laquelle une partie des partisans de la presse de ce pays s'est déshonorée pendant les élections du mois de novembre dernier. Le London Tablet, journal habile et liberal, repond au Times par l'article suivant, qui pe manquera pas d'intéresser nos lecteurs. Nous mentionnerons ici, pour l'information de nos contemporains de Londres, qu'outre les citoyens adoptifs de tontes nations, ceux même qui sont nés en Amérique, se sont unis trèscordialement pour soutenir et approuver la conduite tout-à-fait noble qu'a tenue l'évêque dans la circonstance dont il s'agit. Ci suit l'article du London Tublet:

"Nous ignorons si nos lecteurs connaissent le correspondant américain du Times qui signe ses lettres un voyageur génevois. L'écrivain se trouve en bonne compagnie en écrivant pour le Times, et il a l'adresse de se rendre aimable à ses confrères, en initant les vertus qu'il sait être le plus en réquisition parmi la confraternité. Personne ne doute qu'il ne soit un homme habile, rusé et bien informé. Mais, ainsi que ses maîtres, lorsqu'il a un ennemi à terrasser, il trouve à sa convenance ce qu'on peut appeler, en style apostolique, une langue embrasée d'un feu infernal. Nous avons si souvent exposé à nos lecteurs l'état et le mérite de la controverse relative aux écoles de la ville de New-York que peu de mots sufficent pour le rappeler à leur mémoire. La

susstion de l'éducation est là ce qu'elle est dans la plupert des pays du globe. un grief catholique. Les catholiques, avant leur respectable évêque (Dr. Hughes) à leur tête, ont, depuis que sa seigneurie est revenue d'Europe, pris une attitude noble, en opposition nu système de l'Etat relatif à l'édocation, lequel consiste à confier tous les fonds votés par l'Etat aux mains d'une rociété d'école, dont les Directeurs professent pour principe avoué de ne supporter exclusivement que les écoles, dans lesquelles on enseigne un système général de religiosité, comme étant l'essence de la religion, sans toucher aux doctrines particulières d'aucane religion quelconque. Ce plan, tout déiste, est maintenu par ses patrons sur le principe d'une parfaite convenance pour toutes les sectes et d'accord avec la liberté de conscience.Le Dr.Hughes devait naturellement s'opposer énergiquement à ce plan, en fant qu'il est une violation de la liberté de conscience, et entièrement hérétique en tant qu'il est essentiellement anti-catholique. Les écoles étaut conduites sur ce principe, augun catholique honnête ne pourrait y envoyer ses enfans peur un seul jour. En conséquence les cationiques de New-York, guidés par le Dr. Huglies, ont fuit les plus grands efforts pour obtenir un changement de cet état de choses. L'éveque, s'etant presenté aux autorités de la ville, fit de fortes représentations contre le dit système. Mais ce fut sans succès. La question fut ensurée discutée dans la législature de l'Etat, mais toujours en vain. La liberté de conscience est encore en litige dans l'Etat de New-York, Enfin il ne restait aucun nutre moven d'obtenir justice que d'employer la franchise elective d'une manière à influencer l'humeur de la Legislature : c'est-à-dire, de voter aux élections pour les candidats favorables à la question si importante pour les catholiques. Les choses ayant pris cet aspect sérieux, l'affaire ne pouvait être aisement négligée par le voyageur génevois de New-York. If y a peu de tems le gouverneur Seward, partisan whig, ce qui dans ce pays signifie tory, se déclara favorable à la réclamation catholique ; ce qui lui était d'autant plus honorable, que la masse des habitans catholiques de New-York (qui sont Irlandais) n'est pas du parti whig, mais radical ou locofoco. Dans une électio i récente, où ce Monsieur était candidat, les catholiques sont réprésentés comme avant généralement voté contre Mr. Seward et en conformité à leurs opinions politiques. Cette conduite a été le prétexte du premier assaut contre les papistes de la part du royageur génevois. Il déploie ses notions particulières de morale en représentant le gouverneur Seward comme ayant été assez vil et assez poltron pour se rang r du côté des catholiques,afin de s'assurer lours votes ; mais il en a agi ainsi pour avoir l'occasion d'accuser les catholiques de mauvaise foi en ne remplissant pas leur partie du pacte supposé. Au commencement de novembre une autre élection cut lieu à New-York, celle relative aux deux chambres de la Législature de l'Etat. La part des catholiques dans cetto élection est représentée comme suit par le voyageur génevois, dans une lettre publice il y a un jour ou deux:

"Je vous ai informé que les papistes.] évêque à la tête, avaient nommé cinq candidats pour laflégislature et qu'ils avaient rayé cinq noms des lallets loco- é foco pour y substituer les noms de leurs compatriotes. Ils ont été mis dans " une déroute complete. Ainsi que de vrais Jésuites, quand le tems de l'é-

repreuve est arrivé,ils ont trahi et abandonné leur évêque,le livrant eu dédain det au mépris des hérétiques. Sur 7,000 votes catholiques, les cinq candidate de l'Evêque n'en ont eu que 2,300. Cependant quatre des cinq noms rayés dont perdu leur election et les whigs ont réussi.

"Les chels de partis et presque toute la bande, composée du parti de l'évê-" que, sont irlandais. Il est maintenant évident que les papistes du lieu et des " autres pays ont refusé de marcher avec eux, et ainsi l'évêque, qui est un Ir-" landais, est resté avec une garde de caporal......"

"Naturellement tout ce qu'il y a d'important, dans ce rapport, est faux ou dans le fait ou dans le coloris, et la plus grande partie est singulièrement ri-Voici les faits selon toute leur vérité : comme le tems de l'élection approchait, une assemblée fut convoquée dans Caroll-Hall, et à cette assemblée qui fut très-nombreuse et en plus grande partie catholique, il fut résolu d'ecarter toutes considérations politiques et de nommer comme candidats des personnes qui voteraient selon les règles d'une commune justice sur la question des écoles. L'évêque accèda très-volontiers à cette résolution. Cependant en recourant à cette mesure en ne s'attendait pas à un succès immédiat. On savait bien qu'une partie considérable des électeurs catholiques étaient lies par des engagemens de parti et qu'il faudrait du tems pour amener à fin un procèdé d'une indépendance réelle. On savait aussi que plusieurs de leurs partisans protestans les abandonneraient, au moment où ils verraient les entholiques prendre leur cause en leurs mains propres. Ils crurent donc cu'il valuit mieux attendre une occasion plus favorable pour opposer à l'injustice une résistance plus courageuse et plus efficace. Enfin, le jour de l'élection arriva. Le nombre des électeurs catholiques est estimé être de 7 à 10.000. L'élection, sous tout autre rapport, excitait peu d'intérêt, et un très-petit nombre d'électeurs se rendit au poll. Cependant il parait d'après le voyageur génevois, que 2300 électeurs catholiques voiérent et réussirent à faire rejeter quatre candidats locofoco, qui étaient trop poltrons on trop fanatiques pour soutenir la liberté de conscience et celle de l'éducation. Cet acte signalé de justice contre des criminels publics est représenté avec assurance par l'écrivain whig comme une défaite ignominiques.

"L'évêque n'est pas si peu sage que de croire qu'au premier signal, 10,000 hommes vont abandonner teut d'un coup leur ancien parti, et toures leurs liaisons politiques. C'est un grand triomphe que d'avoir persuadé 2300 d'un premier essai. C'est l'assurance de beaucoup d'autres. Rome ne s'est pas fait dans un jour, et il n'y a aucune injustice enracinée qui puisse s'extirper d'un premier assant. Mais une chose est certaine, c'est que l'exemple de l'élection actuelle ne sera pas sans ellet. Les quatre locefoco malheureux sont un avertissement à leur parti de se faire à l'avenir une provi-ion de votes catholiques. Il n'échappera pas à l'tatention de ces aspirans incertains que 2300 de ce mois de novembre peuvent être doubles en novembre 1842, et que dans le cours d'une année ou deux ce nombre peut quadrupler. Quant à l'imputation que les catholiques irlandais étaient la seule classe qui supportât leur évêque, on nous permettra d'en douter, jusqu'à ce qu'elle repose sur une meilleure autorité; mais nous profitons de cette occasion pour observer que si l'imputation est vraie, elle est bien honorable pour les Irlandais amé-

neaise et qu'elle l'est issument peu peur les entheliques des sutres pays. Le sentier de l'honneur est apparemment réprouve par le correspondant du Times. Ainsi nous prenons congé de la morale suisse du roya geurgénevois."

### 

### INTOLERANCE DES CATHOLIQUES!!

Le Catholic Telegraph, répondant à l'accusation d'intolerance portée par les missionnaires méthodistes contre les catholiques, et dont nous parlions au dernier numéro, s'exprime ainsi:

"L'avancé ci-dessus, comme d'ordinaire, est dépourvu de vérité. La Belgique est un pays catholique, et cependant les évêques catholiques votent annuellement en faveur des salaires payés aux prédicans protes aus,qui n'ont que quelques mille partisans dans le pays. Il y a une église protestante à Rome même. La France est également tolérante, donnant à tous, sans distinction de symbole, accès aux offices les plus élevés, selon leur dégré de talens et de mérite. Si ce n'était de l'esprit tolérant des catholiques d'Irlande, ils eussent balavé depuis longtemps les sauterelles qui dévorent leur malheureux pays depuis tant de siècles. Deplus, les méthodistes sont les derniers dans ce temps qui devraient se permettre des reproches de ce genre; car l'histoire de leur hérésie, si courte qu'elle est, ne comient rien qu'ils puissent citer avec tressaillement de joie, si ce n'est leur odieux mépris de toute tolérance. Depuis Wesley jusqu'an temps actuel, ils ont poursuivi les catholiques avec toute l'amertume des Juiss et la fureur des fanatiques. Nous faisons allusion à leurs chefs et à leurs journaux. Wesley demanda qu'ils fussent privés de la liberté de conscience, dans un pampldet hideux de fausserés.La part qu'il prit dans l'émeute de Londres est trop connue pour devoir être ci-Son esprit se répandit dans tous ses premiers disciples et ils furent si hostiles à toute espèce de liberté que tous les méthodistes de New-York, durant la guerre de l'indépendance, se montrézent des torys des plus décidés! Si nous ajoutons à tout ceci la part qu'ils prirent dans la conspiration de Maria Monk, et la haine vindicative dont leurs publications abondent, nous devons en conclure qu'ils se sont trop oubliés lorsqu'ils ont accusé les catholiques d'intolérance.

"Mais quel est le pays protestant qui ait été tolérant envers les entholiques? Pas un seul : ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni la Prusse, ni Génève."

## 

## RETRAITE DE BOUCHERVILLE.

C'est dimanche, 13, que s'est terminée cette consolante retraite; trois longues semaines n'ont point ralenti le zèle des bons paroissiens; leur assiduité à écouter la parole de Dieu n'a cédé qu'à leur empressement à la mettre en pratique. Tous se sont mis en devoir de profiter de ces jours de salut; tout ce qu'il y a de plus instruit dans la paroisse a donné l'exemple, et au jour de la communion générale, ça été pour le zèlé pasteur une bien grande joie de voir que présqu'aucun de ses enfants ne manqunit au fostin du Père de famille.

Que dis-je? deux nouveaux enfants s'étaient réunis à cette grande famille. En effet, ce jour là même deux personnes bien respectables abjuraient l'hérésie pour rentrer dans le sein de l'Eglise-mère. Le lendemain, à l'édification de toute la paroisse elles recevaient les sacrements d'Eucharistie et de Confirmation de la main du premier Pasteur du diocèse.

Le saint évêque qui ne se refuse à aucune fatigue pour le bien de son peuple, avait voulu récompenser les habitants de Boucherville, en venant présider à la ciôture de la retraite. Il a fait la réception solemelle de tous ceux qui sont enrôlés dans la société de tempérance. Nous avons vu avec une joie indicible et comme Chrétien et comme Canadien, le bel essor qu'a pris cette œuvre à Boucherville, et ces 700 hommes venant recevoir avec un religieux respect leur engagement de cette main qui leur portera bonheur. Nous félicitons cette paroisse du bel exemple qu'elle donne à tout le pays; nous espérons que partout on se piquera d'une noble émulation, et que la prospérité qui en résultera pour notre patrie sera une nouvelle preuve de la vérité de ces paroles : "cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné comme par surcroit."



C. S. Cherrier Eer. vient d'être nommé Conseil de la Reine.

La Législature de l'Isle du Prince Edouard s'est assemblée le 25 janvier à Charle-Town.

L'Hon. J. Quincy Adams est sorti indemne de l'orage qu'il avait attiré sur sa tête par la pétition présentée par lui au Congrès pour une dissolution de l'Union à l'amiable : le tout s'est terminé par une transaction amiable de part et d'autre.



Bibliographie.—Nous accusons la réception d'un exemplaire de l'Analyse de l'ordonnance du Conseil Spécial sur les Bureaux d'Hypothèques par L. H. Lafontaine Ecr. Avocat. Nous n'avons pu encore que jeter un coup d'œil rapide sur ce travail. Cependant l'importance de l'ordonnance qui s'y trouve disséquée, et dont les dispositions sont mises dans un ordre clair et suivi, les explications données au texte de l'ordonnance, et les notes nombreuses qui l'accompagnent nous paraissent devoir offire un haut intérêt. Au reste les talens bien connus et les hautes connaissances de son auteur comme Légiste sont un sûr garant de l'utilité incontestable qu'il promot.



Si nous n'avons pas reproduit ce que l'-l'arore appelle sa réponse au Canadien à l'égard des commissaires d'écoles, c'est que nous n'y voyions point proprement une réponse, puisqu'elle se réduit à dire que si l'Éditeur de l'Aurore s'est trompé, il s'est trompé avec bien d'autres; c'est, ensuite, que nous nous attendiens que son Editeur donnerait les motifs qui ont appuyé son opinion, comme le Canadien le lui demandait. Nous faisions en cela à cet Editeur la justice de croire qu'il n'émettait son opinion qu'appuyé sur du fortes raisons.

Le manque d'espace nous force encore à remettre à un autre numéro l'analyse du Mandement de Mgr. de Montréal, pour l'établissement du Petit Séminaire à Ste. Thérèse, et les remarques que nous a vions promises pour aujourd'hui, sur le compte-rendu du rapport de la Société Biblique auxiliaire de Montréal.

## ANNONCES.

#### EN VENTE,

CHEZ LES LIBRAIRES DE CETTE VILLE,

#### AHALYSE DE

E'OR DOFFIA COE des BUREAUX d'HYPOTHÉQUES, suivie du texte anglais et français de l'Ordonnance, des lois relatives à la création des ci-devant Bureaux de Comtés, et de la loi des lettres de ratification.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

# L. H. LAFONTAINE, AVQUATO

DE L'IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,
Un volume in So. demi-relië

IMPRIME SUR CARACTERES NEUFS ET BEAU PAPIER.  $P_{RIX}:-Dix\ chelons.$ 

On se procurera l'ouvrage ci-dessus,

A Trois-Rivières, chez M. J. B. GARCEAU,

A Québec, chez MM. FRÉCHETTE et Cie. Montréal, 17 février 1842.

#### AVIS.

MESSIEURS LES CURÉS trouveront des IN LA N TO pour les Sociétés de Tempérance soit totale, soit purtielle du Diocèse de Montréal, imprimés, sous le sceau du Diocèse, chez

LOUIS PERRAULT,
Rue Stc. Therese.

Montréal, 16 Février 1842.

## CORPORATION DE LA CITÉ DE QUÉBEC.

AUXINGEMIAURS CRYINS. &c.

HOTEL-DE-VILLE, QUÉBEC, 1cr. Février 1842.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'un prix de TRENTE LIVRES courant sera accordé par le Conseil. DE-Ville à la personne qui préparera et lui soumettra les meilleurs PLANS et CALCULS sur les travaux nécessaires pour pourvoir cette Cité d'eau provenant d'aucune des diverses sources dans le voisinage d'icelle, et sur l'endroit le plus convenable pour la construction d'un Réservoir, etc.

Un prix de DIX LIVRES courant sera aussi accordé pour les Plans, etc.

qui seront jugés les meilleurs ensuite.

Les dits Plans, etc. devront être filés au Burcau du Greffier de la Cité, le ou avant le 1er. Mai prochain.

Par ordre du Conseil,

GEO. FUTVOYE,

GREFFIER DE LA CITÉ.

Messrs. les Editeurs de tous les Papiers-nouvelles de Québec et de Montréal publiés en français sont pries de donne- une insertion à l'Avis-ci-dessus, et de transmèttre une copie du Papier-nouvelles au dit Eureau et leurs comptes au Bureau du Canadien.

G. F.

## COUR CRIMINELLE.

DISTRICT DE 7 UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi ayant JURIS-Montreal. 5 DICTION CRIMINELLE pour le District de Montréal, se tiendra à la COUR DE JUSTICE, dans la Cité de Montréal JEUDI le VINGT QUATRIEME jour de FEVRIER courant à DIX heures du matin; en conséquence je donne ici AVIS à tous ceux qui poursuivent quelques prisonniers dans la prison commune du District, qu'ils soient là et alors présens, pour les poursuivre comme il sero juste, et je donne sculement AVIS à tous les JUGES DE PAIX, COMMISSAIRES et OFFICIERS DE PAIX, dans et pour le district susdit, qu'ils se trouvent la et alors, en personne avec leurs record, indictement et autres documens pour faire ce qui appartient à leurs différens offices.

JOHN BOSTON,

BUREAU DU SHERIFF ; 10 Février 1842. Shériff.

## NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE PHYSIQUE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les souscripteurs à l'ouvrage cidessus, que leurs exemplaires scront prêts à leur être livrés LUNDI prochain 24 courant à la Librairie Canadienne, Rue Lamontagne, où il sera àvendre aux prix de 2s. la pièce et 20s. la douzaine. Dans quelques joursil sera aussi à vendre chez M. E. R. Fabre, Libraire, Montréal.

JOSEPH CAUCHON,

Etudient en Droit.

Québec, 21 janvier 1842.

## PUBLIE ET A PENDRÊ

#### CHEZ

#### C. P. LEPROHON.

Libraire, Rue Notre-Dame,

PRECIS DE DIVIERSES ORDOXNANCES ET STATUTS.

#### RÉDIGÉ PAR

#### GODEFROY CHAGNON, ECR. NOTAIRE,

1 Vol. in 12e. de 108 pages.

TABLE DES MATIÈRES: Introduction,

Ordonnance pour la nomination des officiers de parcisses, &c.:

Ordonnance concernant les municipalités.

Acte pour l'établissement des écoles élémentaires.

Ordonnance pour les bureaux d'enrégistrement.

Acte pour remédier aux abus commis contre l'agriculture.

Précis de divers actes, exposant les principaux devoirs des sous-voyers.

Précis d'un acte pour consolider et amender les lois relatives aux injures malicieuses contre la propriété.

Acte pour l'établissement de cours de districts, de division.

# BUREAU D'ENRÉGISTREMENT,

POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL.

AVIS est donné par les présentes que le Bureau pour l'enrégistrement des Titres, Testaments, &c. établi en vertu de l'Ordonnance de la 4e. Victoria, chap. 30, sera ouvert Mercredi, le 12 du courant, dans la maison de feu Dr. Vallée, dernièrement occupée par l'Hon. D. Daly, rue Notre-Dame.

Heures d'office : depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

ÉDWARD DOWLING. Régistrateur du District de Montréal.

Montréal, 10 janvier 1842.

#### A VENDRE

A C E B U R E A U LES DEUX PREMIERS VOLUMES DES

## Divianges Religioux.

AUSSI.—PELERINAGE AU MONT ST. IIII.AIRE suivi des Stations du Chemin de la Croix par St. Alphonse de Liquori.

#### CALENDRIER DE 1842.

E7 Nous avons eru répondre au vœu du public en changeant quelque chose dans notre Calendrier Ecclésiastique et Civil: nous en avons retrauché la liste du clergé de Kingston, etc., pour y ajouter la liste des cours de justice, des principaux officiers du gouvernement, celle des membres de la législature provinciale et une autre des avocats, notaires et médecins de cette ville, aussi les banques de Montréal, avec leurs jours d'escompte, etc., etc., etc. On se le procurera à très-bas prix.

Public par J. C. PRINCE, Ptre. de l'Évèché. MONTREAL: Imprimé par J. A. PLINGUET, Imprimeur: Srue st: denis.